

# RÉUNION DU 10 FEVRIER 2016

Le dix février deux mille seize, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal d'HÉBÉCOURT, régulièrement convoqués le trois février deux mille seize, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique HESDIN, Maire.

Etaient présents : DUBREUCQ Marie-Claire ; ANDRIEU Francis ; LEFEVRE Matthieu ; CRÉPEAU Anne-Sophie ; BLIMOND Brigitte ; LEMPEREUR Christine ; BOYENVAL Philippe ; VAN DE MOORTELE Stéphane ; TATTEBAUT Michel.

Absent excusé : BRISSY Emmanuelle (pouvoir à C. LEMPEREUR); DHORNE Dominique (pouvoir à D. HESDIN) ; THEO Philippe (pouvoir à M-C. DUBREUCQ) ; VANDEN BOGAERDE Johann (procuration à P. BOYENVAL)

Absent : MALOIGNE Laurent

Secrétaire de séance : Marie-Claire DUBREUCQ

Compte rendu affiché le : 17 février 2016

## **I - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DE LA RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 2015.**

*☞ Compte rendu lu, approuvé et signé par tous les membres présents.*

## **II - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.E.T.R. 2016.**

Monsieur le Maire explique que la demande concernerait la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Cette année on commencerait par la plus grosse dépense : l'aménagement du sas d'entrée de la salle communale.

La commission travaux devra travailler sur ce projet. Toutefois, pour le dépôt de la demande de subvention, un devis a été établi.

La société HandiNorme a également fourni un devis pour la signalétique des divers bâtiments communaux.

*Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de réaménagement pour mise en accessibilité, du sas d'entrée de la salle communale et d'installation de la signalétique adéquate dans les bâtiments communaux et au cimetière,*

*Pour un montant estimé à 10 658.80 € HT soit 12 790.56 € TTC correspondant aux devis présentés par l'entreprise Michel MAISSE de Senlis le Sec (9 366.00€ HT) et la société HandiNorme de Bondues (1 292.80€ HT).*

***Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la D.E.T.R. et arrête le plan de financement suivant :***

***- Subvention Etat D.E.T.R. : 35% soit 3 730.58€***

***- Part revenant au maître d'ouvrage (dont TVA) 9 059.98€***

***Fonds propres : 9 059.98 €***

*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et ont signé au Registre tous les membres présents.*

***Pour extrait conforme, le Maire qui atteste le non-commencement de l'opération et s'engage à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet.***

### **III - QUESTIONS DIVERSES.**

#### **1/ Mme DUBREUCO :**

Signale qu'il est possible de moduler l'intensité lumineuse de l'éclairage public dans le but de faire des économies. Un devis sera à demander à la FDE80.

#### **2/ M. ANDRIEU :**

A constaté beaucoup d'eau sur la rue de Plachy et un problème d'évacuation de ces eaux.

#### **3/ M le Maire informe le Conseil Municipal :**

\* que le projet de lotissement derrière la mairie est suivi par la société BDL d'Amiens qui discute avec les propriétaires des lots.

Un schéma directeur des eaux pluviales devrait être adopté en juin 2016.

Monsieur le Maire a rencontré Mme BRASSEUR qui a remplacé M. DUPUIS au service des eaux de la Métropole : le SIVOM doit intervenir sur la route de Plachy mais il serait judicieux que l'écoulement des eaux pluviales, pour la partie devant être enterrée sur le côté ou sous la route, soit traité au préalable par les services d'Amiens Métropole.

\* qu'il a reçu M. TAQUET qui serait favorable à l'installation d'un filet pour empêcher les ballons d'arriver dans son jardin. La commission a travaillé sur le sujet.

M. TAQUET souhaiterait que le but soit reculé de 2 mètres de son mur afin de lui permettre d'éventuelles interventions sur celui-ci. Cette nouvelle installation sera faite en concertation avec lui.

\* que le Conseil Départemental de la Somme a accordé la somme de 6 136.00€ au titre d'IDEAL pour la pose des radars pédagogiques, l'aménagement des abords de la salle communale, la création d'une place de stationnement pour PMR devant la mairie, le remplacement des portes et la création d'un WC pour PMR à l'école maternelle.

\* qu'une étude financière est en cours avec les services d'Amiens Métropole afin de simuler l'évolution du budget de la commune. Ce travail permettra de définir la capacité à investir de la commune d'ici 2020 et de prioriser les projets.

\* qu'une étude va être demandée à la FDE80 pour quantifier le coût de l'effacement des réseaux de la rue de la Vallée, la résidence Clément et le sentier du Tour des Haies.

\* que la commission transports doit travailler afin de donner des éléments concrets au Maire permettant la relance de la Métropole. Une motion sera alors soumise au vote du conseil municipal.

\* qu'il va déposer avec le Maire de Dury, un dossier auprès du Conseil départemental, pour la création d'un chemin piétonnier entre les deux communes.

\* qu'une réunion des maires de la Métropole aura lieu le 24 février afin d'étudier les demandes d'entrée de nouvelles communes dans la Métropole.

\* qu'une réunion des trois maires du SISCO aura lieu le 7 mars pour connaître les intentions de chacun et discuter du financement du remplacement des équipements utilisés pour la cantine et la garderie.

\* que des jeunes pénètrent dans la cour de l'école en soirée, sont bruyants et laissent leurs bouteilles et canettes au sol. Il demande à être prévenu si cela se reproduit.

Monsieur le Maire souhaiterait organiser des sorties du Conseil Municipal dans les différents quartiers du village afin de rencontrer les habitants et recueillir leurs questions.

#### **4/ M. BOYENVAL :**

Signale un manque d'information par rapport à la mise en place des travaux VDSL/Orange ; de longues coupures ont été constatées. Réponse : avec l'arrivée de la fibre optique sur la commune en 2017 il est pratiquement certain qu'aucun nouvel équipement ne sera mis en place d'ici là.

Demande quand le terrain de basket sera-t-il rénové. Monsieur le Maire répond que le projet a été retenu dans les travaux de proximité de la Métropole en priorité 2 et que les travaux pourraient être engagés dès 2017.

**Séance levée à 21h55.**

**COMPTE-RENDU LU ET  
APPROUVÉ  
PAR TOUS LES MEMBRES  
PRÉSENTS.**

HESDIN Dominique	DUBREUCQ Marie-Claire	THÉO Philippe	ANDRIEU Francis	MALOIGNE Laurent
LEFEVRE Matthieu	CRÉPEAU Anne-Sophie	VANDEN BOGAERDE Johann	BLIMOND Brigitte	LEMPEREUR Christine
BRISSY Emmanuelle	BOYENVAL Philippe	VAN DE MOORTELE Stéphane	DHORNE Dominique	TATTEBAUT Michel